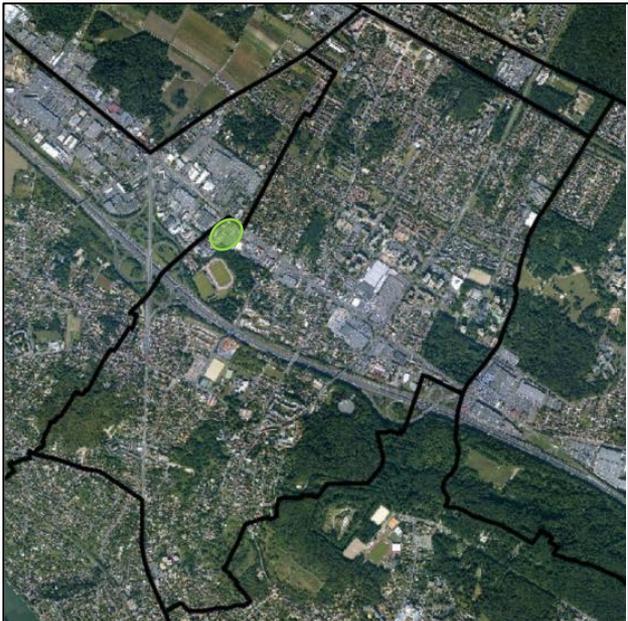


ANNEXE 2.1 - Périmètre de veille foncière dit « Marceau Colin Nord » référencé à l'article 4 modifié par l'avenant n°1 : Secteurs et modalités d'interventions de l'EPFIF

Accusé de réception en préfecture
095-200058485-20240626-D_2024_100-DE
Date de télétransmission : 27/06/2024
Date de réception préfecture : 27/06/2024



 Périmètre de veille foncière



ANNEXE 2.2 - Périmètre de veille foncière dit « Marceau Colin Sud » référencé à l'article 4 modifié par l'avenant n°1 : Secteurs et modalités d'interventions de l'EPFIF



 Périmètre de veille foncière

